Diaporama n°1

académie Lyon

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Journées académiques

socle commun des connaissances et des compétences

Inspections pédagogiques régionales de mathématiques, sciences physiques et chimiques, sciences de la vie & de la Terre, technologie

❖ Janvier 2011 ❖

Le socle commun de connaissances et de compétences

(Décret paru au B.O. 29 du 20 juillet 2006)

L'article 9 de la loi du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école en arrête le principe en précisant que :

"la scolarité obligatoire doit au moins garantir à chaque élève les moyens nécessaires à l'acquisition d'un socle commun constitué d'un ensemble de connaissances et de compétences qu'il est indispensable de maîtriser pour accomplir avec succès sa scolarité, poursuivre sa formation, construire son avenir personnel et professionnel et réussir sa vie en société".

Pourquoi le socle ?

Une volonté de donner du sens à la culture scolaire en se plaçant du point de vue de l'élève **: « ce que nul n'est censé ignorer en fin de scolarité obligatoire »**	Un cadre européen : avec les recommandations du parlement européen en matière de compétences clés pour l'éducation et l'apprentissage et avec le programme international d'évaluation des acquis des élèves (PISA)
Une inscription dans la loi d'orientation et de programme pour l'École de 2005 articles 2 et 9	

Quelle organisation pour le socle commun de connaissances et de compétences ?

Sept compétences fondamentales définies, certaines renvoient plus particulièrement à certaines disciplines

Mais…
tous les enseignements sont appelés à contribuer à l'acquisition des sept compétences du socle

Quelle définition pour chaque compétence ?

Une compétence c'est un ensemble cohérent et indissociable :

DE CONNAISSANCES fondamentales pour notre temps

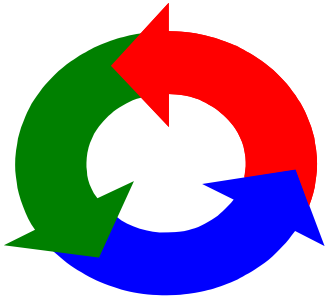

DE CAPACITES

D'ATTITUDES indispensables

avec une progression de **l'école élémentaire** à la fin du **collège** et une mesure progressive des acquisitions ……. avec une poursuite au **lycée** *(à venir)*

Vocabulaire

Compétence

Domaine

Item

Compétence 1 - La maîtrise de la langue française – Palier 3
Lire
Adapter son mode de lecture à la nature du texte proposé et à l'objectif poursuivi
Repérer des informations dans un texte à partir des éléments explicites et des éléments implicites nécessaires
Utiliser ses capacités de raisonnement, ses connaissances sur la langue, savoir faire appel à des outils appropriés pour lire
Dégager, par écrit ou oralement, l'essentiel d'un texte lu
Manifester, par des moyens divers, sa compréhension de textes variés
Écrire
Reproduire un document sans erreur et avec une présentation adaptée
Écrire lisiblement un texte, spontanément ou sous la dictée, en respectant l'orthographe et la grammaire
Rédiger un texte bref, cohérent et ponctué, en réponse à une question ou à partir de consignes données
Utiliser ses capacités de raisonnement, ses connaissances sur la langue, savoir faire appel à des outils variés pour améliorer son texte
Dire
Formuler clairement un propos simple
Développer de façon suivie un propos en public sur un sujet déterminé
Adapter sa prise de parole à la situation de communication
Participer à un débat, à un échange verbal

Evaluation - Validation

- Quels outils ?

- Comment faire ?

Quelques pistes de travail

et de réflexion…

3 attestations de maîtrise des compétences du socle

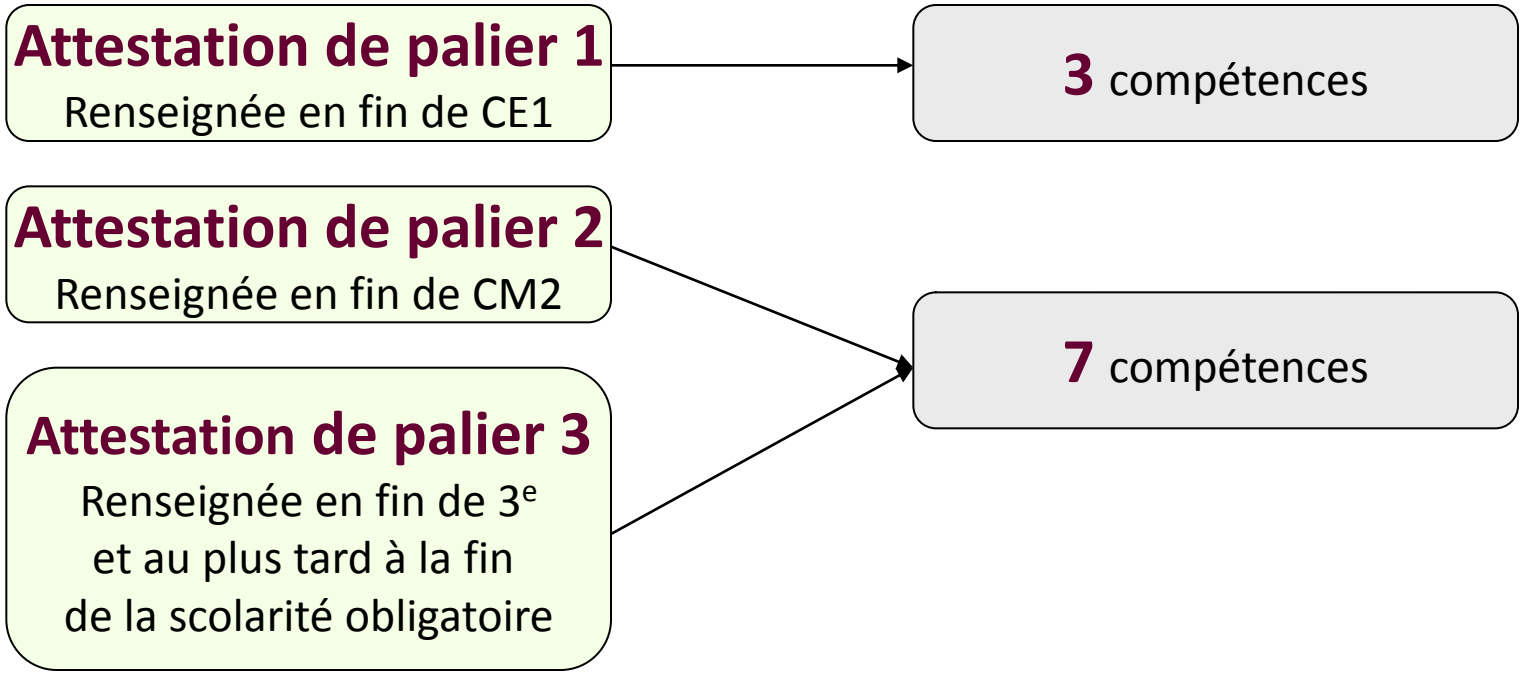

L'ensemble des attestations constitue un livret, le livret personnel de compétences.
C'est le **même livret pour tous les élèves**, quel que soit leur parcours.

À noter : le livret comprend aussi les attestations de l'ASSR et du PSC1.

Evaluation - validation

- Il ne peut donc y avoir de compensation entre les compétences requises qui composent un tout.
- Maîtriser une compétence n'interdit pas **le droit à l'erreur.** Ce n'est pas parce qu'on échoue une fois qu'on devient incompétent.
- Le niveau de maîtrise attendu doit être défini par les situations dans lesquelles la compétence sera à mettre en œuvre.

Outils de validation

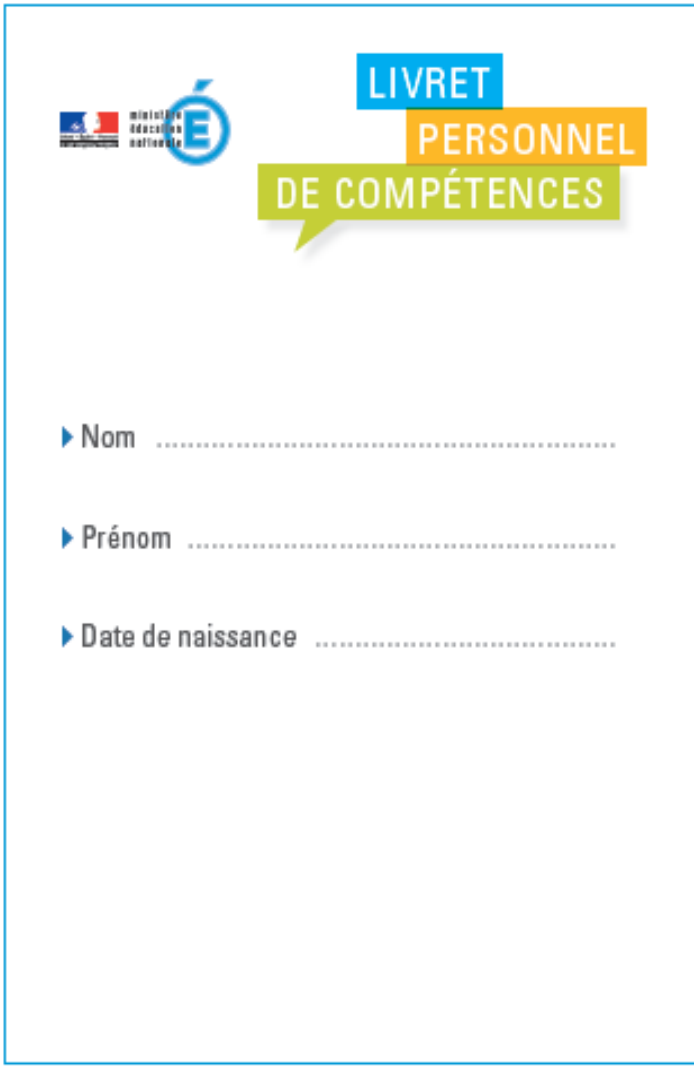

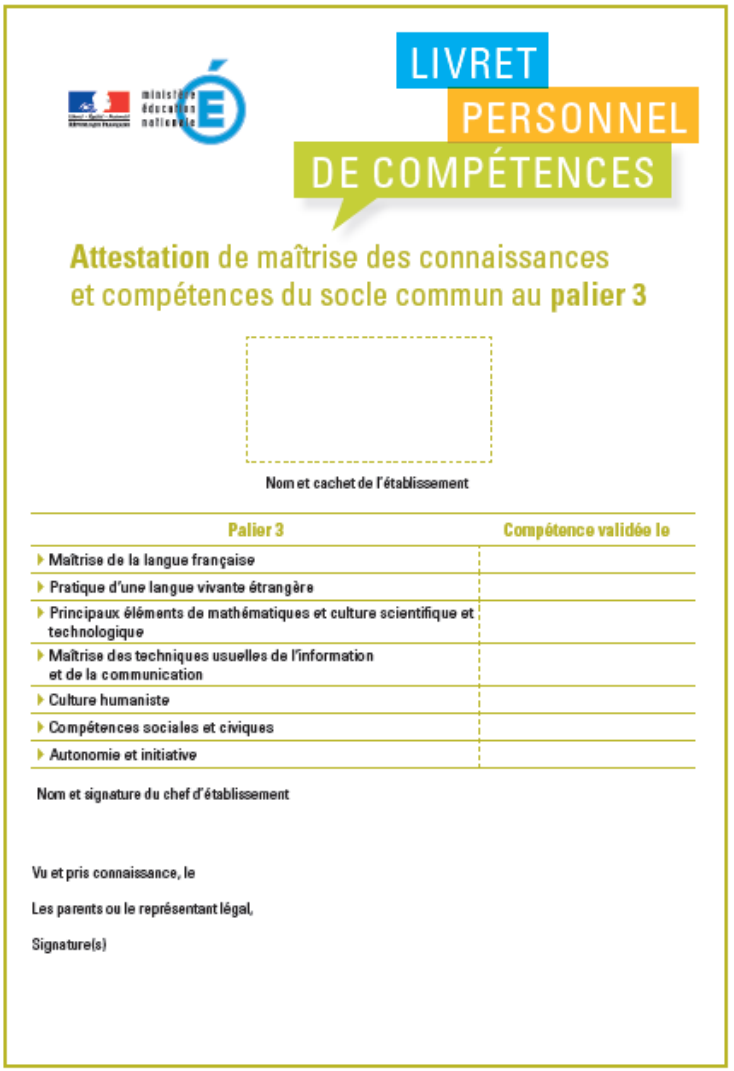

http://media.education.gouv.fr/file/27/02/7/livret_personnel_competences_149027.pdf

BO n°27 du 8 juillet 2010 – arrêté du 14 juin 2010

Le livret personnel de compétences

Dans le livret, chaque compétence est décomposée en domaines, puis en items.

Compétence
seul niveau de validation

Les domaines
structurent les compétences

Les items
renseignés lorsqu'une connaissance, une capacité, une attitude est jugée acquise – si acquise, la date est indiquée.

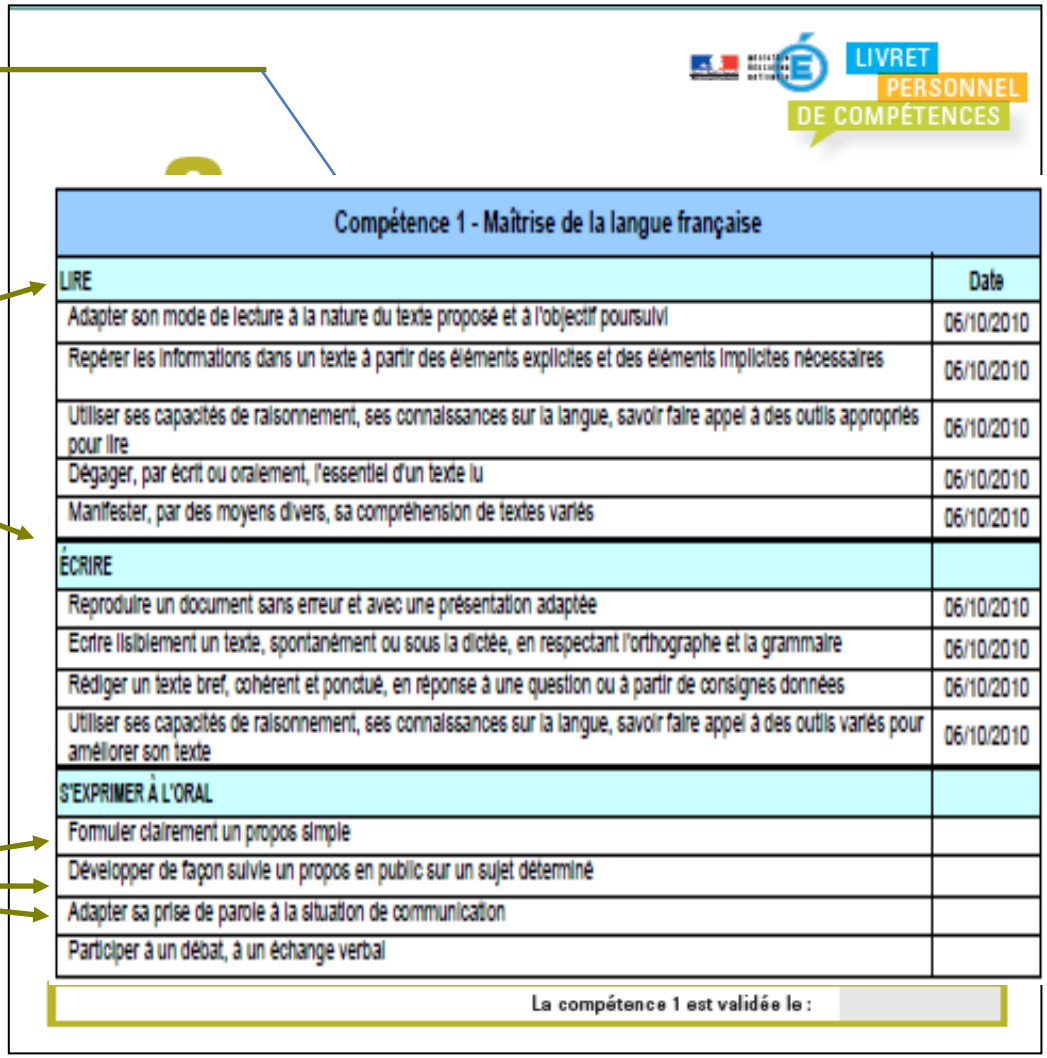

Compétence 1 - Maîtrise de la langue française	
LIRE	Date
Adapter son mode de lecture à la nature du texte proposé et à l'objectif poursuivi	06/10/2010
Repérer les informations dans un texte à partir des éléments explicites et des éléments implicites nécessaires	06/10/2010
Utiliser ses capacités de raisonnement, ses connaissances sur la langue, savoir faire appel à des outils appropriés pour lire	06/10/2010
Dégager, par écrit ou oralement, l'essentiel d'un texte lu	06/10/2010
Manifester, par des moyens divers, sa compréhension de textes variés	06/10/2010
ÉCRIRE	
Reproduire un document sans erreur et avec une présentation adaptée	06/10/2010
Ecrire lisiblement un texte, spontanément ou sous la dictée, en respectant l'orthographe et la grammaire	06/10/2010
Rédiger un texte bref, cohérent et ponctué, en réponse à une question ou à partir de consignes données	06/10/2010
Utiliser ses capacités de raisonnement, ses connaissances sur la langue, savoir faire appel à des outils variés pour améliorer son texte	06/10/2010
S'EXPRIMER À L'ORAL	
Formuler clairement un propos simple	
Développer de façon suivie un propos en public sur un sujet déterminé	
Adapter sa prise de parole à la situation de communication	
Participer à un débat, à un échange verbal	
La compétence 1 est validée le :	

LIVRET PERSONNEL DE COMPÉTENCES

Validation des compétences

Palier 3 : fin de scolarité obligatoire	Date
Maîtrise de la langue française	15/06/2011 (troisième trimestre de 3e)
Pratique d'une langue vivante étrangère	05/05/2010 (4e)
Principaux éléments de mathématiques et culture scientifique et technologique	15/06/2011 (troisième trimestre de 3e)
Maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication	15/06/2010 (troisième trimestre de 4e)
Culture humaniste	15/06/2011 (troisième trimestre de 3e)
Compétences sociales et civiques	08/12/2010 (premier trimestre de 3e)
Autonomie et initiative	08/12/2010 (premier trimestre de 3e)

LPC, une application informatique nationale

L'application **Livret personnel de compétences** est mis à la disposition des collèges à la **rentrée 2010**.

Le chef d'établissement peut paramétrer :

- les **niveaux** ouverts pour les validations (6e, 5e, 4e, 3e) ;
- les **périodes** de validation ;
- la **délégation des validations** à certains enseignants (professeurs principaux, par exemple) ;
- la **langue étrangère** support de la compétence 2 (par défaut, LV1) pour chaque élève.

Saisie

Individuelle

ou

collective

Les libellés complets des items apparaissent dans une bulle (au survol de la souris).

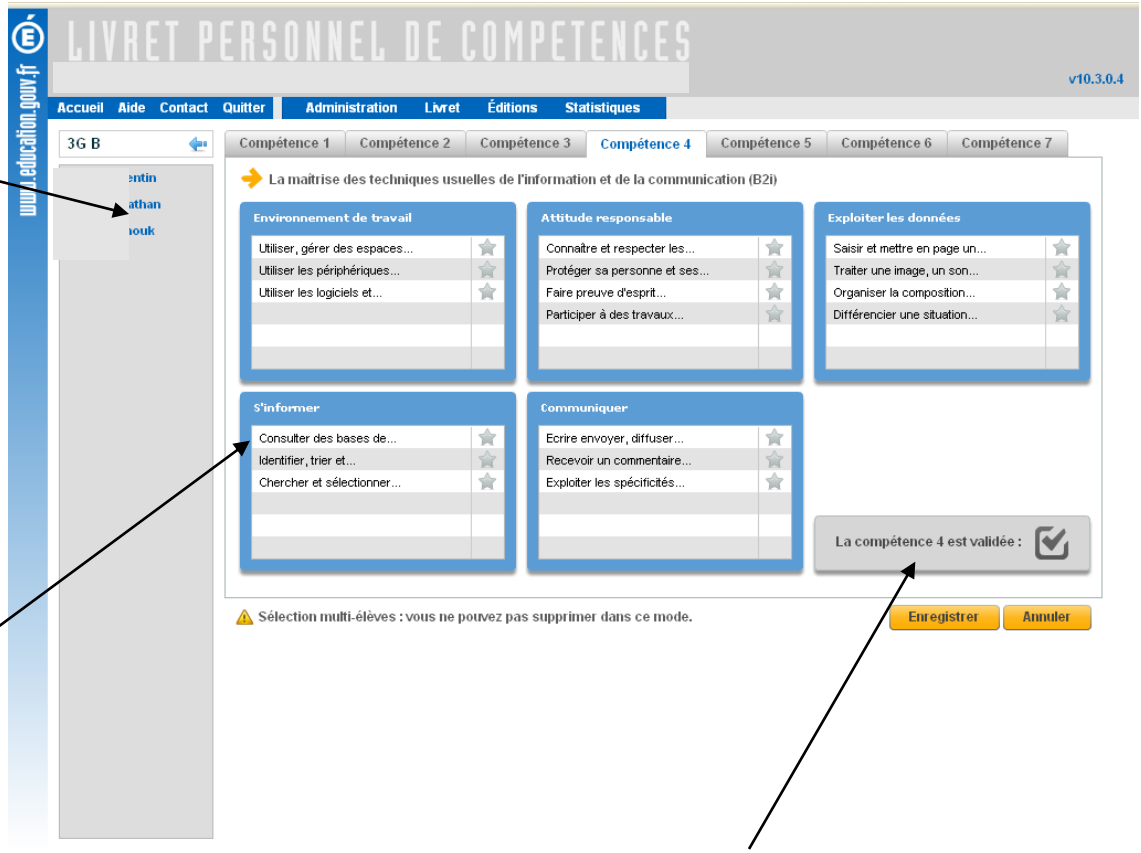

Dans l'attente d'un transfert automatisé des données de GIBii/OBii, la validation de la compétence 4 est saisie directement.

Éditions

Plusieurs impressions possibles :

- **documents intermédiaires** de suivi de l'élève (par tous les utilisateurs) ;
- **attestations de palier 3** (par le chef d'établissement) ;
- **synthèse globale pour le palier 3 pour une classe** (par le chef d'établissement).

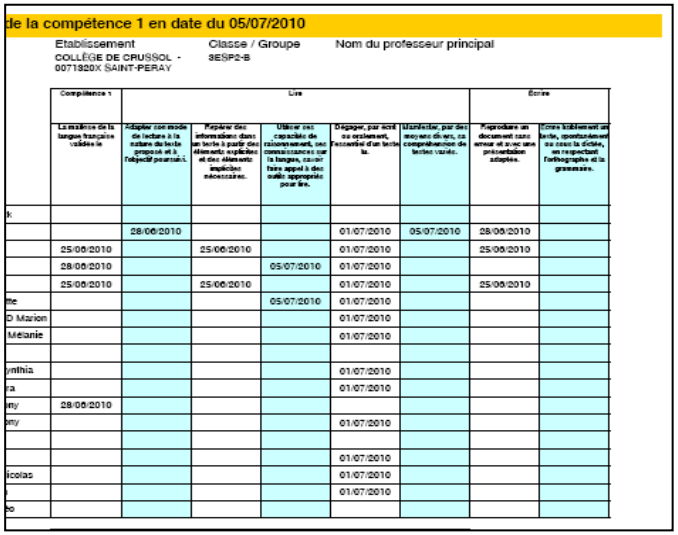

de la compétence 1 en date du 05/07/2010

Etablissement : COLLÈGE DE CRUSSOL - 0071320X SAINT-PERAY

Classe / Groupe : 3ESP2-B

Nom du professeur principal

Compétence 1	Lire					Écrire	
La maîtrise de la langue française validée le	Adapter son mode de lecture à la nature du texte proposé et à l'objectif poursuivi.	Repérer des informations dans un texte à partir des éléments explicites et des éléments implicites nécessaires.	Utiliser ses capacités de raisonnement, ses connaissances sur la langue, savoir faire appel à des outils appropriés pour lire.	Dégager, par écrit ou oralement, l'essentiel d'un texte lu.	Manifester, par des moyens divers, sa compréhension de textes variés.	Reproduire un document sans erreur et avec une présentation adaptée.	Écrire lisiblement un texte, spontanément ou sous la dictée, en respectant l'orthographe et la grammaire.
		28/06/2010			01/07/2010	05/07/2010	28/06/2010
	25/06/2010		25/06/2010		01/07/2010		25/06/2010
	28/06/2010			05/07/2010	01/07/2010		
	25/06/2010		25/06/2010		01/07/2010		25/06/2010
				05/07/2010	01/07/2010		
D Marion					01/07/2010		
Mélanie					01/07/2010		
					01/07/2010		
					01/07/2010		
	28/06/2010						
					01/07/2010		
					01/07/2010		
					01/07/2010		
					01/07/2010		

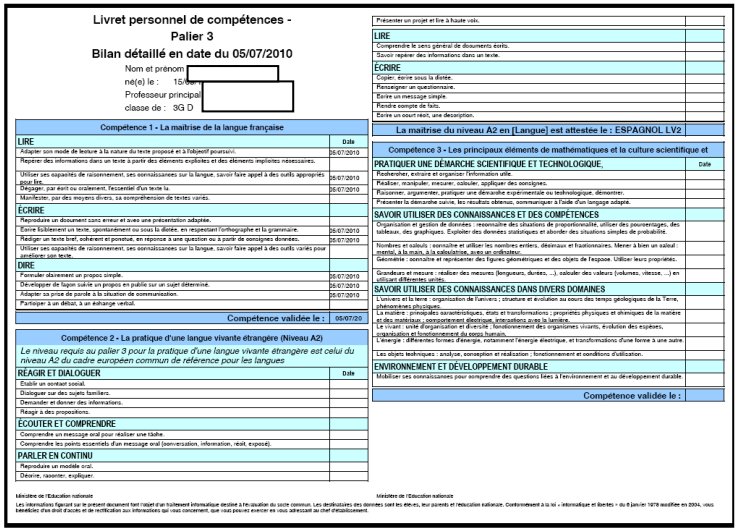

Livret personnel de compétences - Palier 3

Bilan détaillé en date du 05/07/2010

Nom et prénom :

né(e) le : 15/

Professeur principal :

classe de : 3G D

Compétence 1 - La maitrise de la langue française

LIRE	Date
Adapter son mode de lecture à la nature du texte proposé et à l'objectif poursuivi.	05/07/2010
Repérer des informations dans un texte à partir des éléments explicites et des éléments implicites nécessaires.	
Utiliser ses capacités de raisonnement, ses connaissances sur la langue, savoir faire appel à des outils appropriés pour lire.	05/07/2010
Dégager, par écrit ou oralement, l'essentiel d'un texte lu.	05/07/2010
Manifester, par des moyens divers, sa compréhension de textes variés.	
ÉCRIRE	
Reproduire un document sans erreur et avec une présentation adaptée.	
Écrire lisiblement un texte, spontanément ou sous la dictée, en respectant l'orthographe et la grammaire.	05/07/2010
Rédiger un texte bref, cohérent et ponctué, en réponse à une question ou à partir de consignes données.	05/07/2010
Utiliser ses capacités de raisonnement, ses connaissances sur la langue, savoir faire appel à des outils variés pour améliorer son texte.	
DIRE	
Formuler distinctement un propos simple.	05/07/2010
Développer de façon suivie un propos en public sur un sujet déterminé.	05/07/2010
Adapter sa prise de parole à la situation de communication.	05/07/2010
Participer à un débat, à un échange verbal.	
Compétence validée le :	05/07/20

Compétence 2 - La pratique d'une langue vivante étrangère (Niveau A2)

Le niveau requis au palier 3 pour la pratique d'une langue vivante étrangère est celui du niveau A2 du cadre européen commun de référence pour les langues

RÉAGIR ET DIALOGUER	Date
Établir un contact social.	
Dialoguer sur des sujets familiers.	
Demander et donner des informations.	
Réagir à des propositions.	
ÉCOUTER ET COMPRENDRE	
Comprendre un message oral pour réaliser une tâche.	
Comprendre les points essentiels d'un message oral (conversation, information, récit, exposé).	
PARLER EN CONTINU	
Reproduire un modèle oral.	
Décrire, raconter, expliquer.	

Présenter un projet et lire à haute voix.

LIRE
Comprendre le sens général de documents écrits.
Savoir repérer des informations dans un texte.

ÉCRIRE
Copier, écrire sous la dictée.
Renseigner un questionnaire.
Écrire un message simple.
Rendre compte de faits.
Écrire un court récit, une description.

La maîtrise du niveau A2 en [Langue] est attestée le : ESPAGNOL LV2

Compétence 3 - Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et

PRATIQUER UNE DÉMARCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE,	Date
Rechercher, extraire et organiser l'information utile.	
Réaliser, manipuler, mesurer, calculer, appliquer des consignes.	
Raisonner, argumenter, pratiquer une démarche expérimentale ou technologique, démontrer.	
Présenter la démarche suivie, les résultats obtenus, communiquer à l'aide d'un langage adapté.	
SAVOIR UTILISER DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES	
Organisation et gestion de données : reconnaître des situations de proportionnalité, utiliser des pourcentages, des tableaux, des graphiques. Exploiter des données statistiques et aborder des situations simples de probabilité.	
Nombres et calculs : connaître et utiliser les nombres entiers, décimaux et fractionnaires. Mener à bien un calcul : mental, à la main, à la calculatrice, avec un ordinateur.	
Géométrie : connaître et représenter des figures géométriques et des objets de l'espace. Utiliser leurs propriétés.	
Grandeurs et mesure : réaliser des mesures (longueurs, durées, ...), calculer des valeurs (volumes, vitesse, ...) en utilisant différentes unités.	
SAVOIR UTILISER DES CONNAISSANCES DANS DIVERS DOMAINES	
L'univers et la terre : organisation de l'univers ; structure et évolution au cours des temps géologiques de la Terre, phénomènes physiques.	
La matière : principales caractéristiques, états et transformations ; propriétés physiques et chimiques de la matière et des matériaux ; comportement électrique, interactions avec la lumière.	
Le vivant : unité d'organisation et diversité ; fonctionnement des organismes vivants, évolution des espèces, organisation et fonctionnement du corps humain.	
L'énergie : différentes formes d'énergie, notamment l'énergie électrique, et transformations d'une forme à une autre.	
Les objets techniques : analyse, conception et réalisation ; fonctionnement et conditions d'utilisation.	
ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE	
Mobiliser ses connaissances pour comprendre des questions liées à l'environnement et au développement durable.	
Compétence validée le :	

Ministère de l'Éducation nationale

Les informations figurant sur le présent document font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'évaluation du socle commun. Les destinataires des données sont les élèves, leurs parents et l'éducation nationale. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au chef d'établissement.

Ministère de l'Éducation nationale

Livret Personnel de Compétences - Palier 3 - Synthèse globale au 06/10/2010

Etablissement : COLLEGE RENE CASSIN COLLEGE RENE CASSIN - 0781108F CHANTELOUP-LES-VIGNES

Classe / Groupe : 3EME1

Nom du professeur principal : FARCAGE ISABELLELEFEUVRE SABRINA

Nom de l'élève	Socle commun de connaissances et de compétences validé	Compétence 1 Maîtrise de la langue française	Compétence 2 Pratique d'une langue vivante étrangère	Compétence 3 Principaux éléments de mathématiques et culture scientifique et technologique	Compétence 4 Maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication	Compétence 5 Culture humaniste	Compétence 6 Compétences sociales et civiques	Compétence 7 Autonomie et initiative
BAUEPII Ayk		06/10/2010	06/10/2010					
BYEAV Whagzo								
ECINTEGD Zyjyna								
FOVIMIC Nowcidqo								
GEIAMF Okujcu								
GIJILYO Vycea								

Outils de travail

- Les grilles de référence

PRATIQUER UNE DÉMARCHE SCIENTIFIQUE, RÉSOUDRE DES PROBLÈMES

Item	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
Rechercher, extraire et organiser l'information utile	***Observer, recenser des informations :*** *extraire d'un document, d'un fait observé, les informations utiles.*	L'élève extrait des informations à partir d'un ensemble de documents (papier ou numériques) et d'observations en relation avec le thème de travail.
	Décrire le comportement d'une grandeur.	A partir de l'observation du fonctionnement d'un objet technique, l'élève identifie qualitativement les grandeurs d'entrée et de sortie et est capable de les quantifier dans des cas simples. À partir d'une observation, d'une série de mesures, d'un tableau, l'élève repère lui-même le comportement d'une grandeur.
	Distinguer ce qui est établi de ce qui est à prouver ou à réfuter.	Dans un document traitant d'un sujet d'actualité ou faisant débat, l'élève distingue les faits établis des faits à prouver ou à réfuter.
	Confronter l'information disponible à ses connaissances	Au cours d'une étude de documents, dans un énoncé, l'élève repère des informations en accord ou non avec ses connaissances antérieures.
	Organiser les informations pour les utiliser : *reformuler, traduire, coder, décoder*	L'élève traduit une information codée (écriture conventionnelle, schéma normalisé, graphique…). L'élève traduit une information simple avec une codification choisie et pertinente (sur un document papier ou informatique). L'élève utilise une calculatrice ou un tableur pour organiser l'information utile sous la forme d'un graphique ou d'un tableau.

académie Lyon

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Journées académiques

socle commun des connaissances et des compétences

Inspections pédagogiques régionales de mathématiques, sciences physiques et chimiques, sciences de la vie & de la Terre, technologie

❖ Janvier 2011 ❖